



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 AVRIL 2011

Date de la convocation

1^{er} avril 2011

Nombre de membres composant l'Assemblée	23
Nombre de membres en exercice	23
Nombre de membres présents	14
Nombre de votants	15
Quorum	12

Secrétaire de séance

Mme Marie-Jeanne DEFRANCHI

Monsieur le Maire ouvre la séance, après constat du quorum.

Il soumet à l'approbation de l'Assemblée un additif à l'ordre du jour de la séance, relatif au soutien à l'activité agricole ; cette proposition est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2011/11

Approbation du compte de gestion de l'exercice 2010 établi par M. Jacques BONINI, receveur municipal.

**Oui l'exposé de Monsieur Etienne FERRANDI, Maire,
et après en avoir délibéré**

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

DECLARE

Que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2010 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Monsieur le Maire quitte la salle en vue de l'examen du compte administratif.

Nombre de membres composant l'Assemblée	23
Nombre de membres en exercice	23
Nombre de membres présents	13
Nombre de votants	14
Quorum	12

DELIBERATION N°2011/12

Adoption du compte administratif de l'exercice 2010

**Oui l'exposé de Monsieur François DOMINICI, adjoint au Maire délégué aux finances,
et après en avoir délibéré**

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

CONSTATE

les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion précédemment adopté le 6 avril 2011.

RECONNAIT

la sincérité des restes à réaliser.

VOTE ET ARRETE

les résultats, tels que présentés en annexe.

Monsieur le Maire regagne sa place en séance.

Nombre de membres composant l'Assemblée	23
Nombre de membres en exercice	23
Nombre de membres présents	14
Nombre de votants	15
Quorum	12

DELIBERATION N°2011/13

Affectation des résultats de l'exercice 2010

**Oui l'exposé de Monsieur François DOMINICI, adjoint au Maire délégué aux finances,
et après en avoir délibéré**

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

DECIDE

D'affecter les résultats de la section de fonctionnement comme suit :

- compte R1068 en excédent de fonctionnement capitalisé : 300 000 €
- compte R002 en excédent de fonctionnement reporté : 348 823,06 €.

DELIBERATION N°2011/14

Demande de financements dans le cadre de la réalisation de travaux de voirie

**Oui l'exposé de Monsieur le Maire
et après en avoir délibéré**

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

APPROUVE

les propositions ainsi formulées de réalisation des travaux suivants :

1. route de Grisgiola,
2. place d'Alata,
3. hameau du Pichju.

AUTORISE

le Maire à solliciter l'aide financière de l'Etat, la Collectivité Territoriale de Corse (au titre de la Dotation Quinquennale) et du Département de la Corse du sud, conformément aux plans de financement ci-après :

Opération 1	Montant HT €	Montant TTC €	Financeurs	Montant subvention €	Participation de la commune € (montant non subventionné + TVA)
Route de Grisgiola (travaux)	87 000,00	93 960,90	CTC	40 000	13 960,00 €
			Conseil Général	40 000	

Opération 2	Montant HT €	Montant TTC €	Financeurs	Montant subvention €	Participation de la commune € (montant on subventionné + TVA)
Place du village d'Alata (travaux)	126 900,00	137 052,00	Etat	40 000	57 052,00
			Conseil Général	40 000	

Opération 3	Montant HT €	Montant TTC €	Financeurs	Montant subvention €	Participation de la commune € (montant on subventionné + TVA)
Hameau du Pichju (travaux)	95 800,00	103 464,00	CTC	40 000	23 464,00
			Conseil Général	40 000	

PRECISE

que la part restante non subventionnée demeure à la charge de la commune ;
que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2011.

DELIBERATION N°2011/15

[Demande de financements dans le cadre de la réalisation de travaux de terrassements](#)

**Oui l'exposé de Monsieur le Maire
et après en avoir délibéré**

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

APPROUVE

les propositions ainsi formulées de réalisation de travaux de recalibrage de diverses voiries, notamment la route de San Benedetto.

AUTORISE

le Maire à solliciter l'aide financière de la Collectivité Territoriale de Corse (au titre de la Dotation Quinquennale) et du Département de la Corse du sud, conformément au plan de financement ci-après :

Opération 3	Montant HT €	Montant TTC €	Financeurs	Montant subvention €	Participation de la commune € (montant non subventionné + TVA)
Divers Voirie et Terrassements	587 040,00	633 960,00	CTC	240 000	193 960,00 €
			Conseil Général	240 000	

PRECISE

que la part restante non subventionnée demeure à la charge de la commune ;
que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2011.

DELIBERATION N°2011/16

Aménagement du quartier du lavoir « U Vangone » : demande de financements complémentaires

**Oui l'exposé de Monsieur le Maire
et après en avoir délibéré**

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

AUTORISE

le Maire à solliciter une aide financière complémentaire du Département de la Corse du sud, à hauteur de 10%, dans le cadre de la réalisation de cette opération.

PRECISE

que la part restante non subventionnée demeure à la charge de la commune.
que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2011.

DELIBERATION N°2011/17

Mise en place d'une autorisation de programme dans le cadre de la réalisation du pôle d'animation sociale de Trova (2^{ème} tranche de travaux)

**Oui l'exposé de Monsieur le Maire
et après en avoir délibéré**

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

DECIDE

DE VOTER le montant de l'autorisation de programme et la répartition des crédits de paiement comme suit :

Montant global de l'AP : 1 850 000 euros

CP 2011 : 1 400 000 euros

CP 2012 : 450 000 euros

PRECISE

que le report de crédits de paiement se fera sur le CP de l'année N+1 automatiquement.

DELIBERATION N°2011/18

[Soutien à l'activité agricole](#)

**Oui l'exposé de Monsieur le Maire
et après en avoir délibéré**

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

DECIDE

DE POURSUIVRE, comme il l'a déjà fait lors de la réalisation du P.L.U de la commune, le partenariat engagé avec la Chambre d'Agriculture de la Corse du sud, en associant celle-ci à toute modification ou révision de son document d'urbanisme

S'ENGAGE

A FAVORISER l'installation sur la commune de tout jeune agriculteur qui en manifesterait le souhait.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h50.

**Le Maire,
Etienne FERRANDI**